



2019-2025 - UNE STRATÉGIE DÉPLOYÉE PAR LE RÉSEAU DES CHAMBRES AU SERVICE DES AGRICULTEURS

MANDATURE 2019-2025

chambres-agriculture.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

416 000 exploitations agricoles

102 établissements

1 structure nationale
Chambres d'agriculture France

88 Chambres départementales ou interdépartementales

13 Chambres régionales et de région



3 200
élus



8 330
collaborateurs



10 000
agriculteurs engagés dans le réseau
Bienvenue à la ferme

PROAGRI

TERRALTO

PROVITI

1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié

ÉDITO



Sébastien Windsor,
Président de
Chambres d'agriculture
France

À la suite des élections de 2019, les nouveaux élus ont souhaité porter dès le début de la mandature une stratégie ambitieuse pour l'ensemble des établissements et des collaborateurs du réseau afin de répondre aux attentes des agriculteurs et aux besoins des territoires.

Conscients de l'enjeu crucial du maintien des actifs dans la profession agricole, les acteurs du réseau (élus et collaborateurs) ont développé tout au long de la mandature les contacts avec les agriculteurs susceptibles de transmettre leurs exploitations. Ils se sont mobilisés pour sensibiliser et accompagner chacun d'entre eux dans la transmission de son exploitation et donc assurer les nouvelles installations, qu'elles soient « dans le cadre familial » ou « hors cadre ».

L'agriculture fait également face à des aléas climatiques toujours plus destructeurs et fréquents. Si les agriculteurs en sont les premières victimes, ils contribuent également à apporter une partie des solutions pour contenir ces changements ou en limiter les effets. Ainsi, les Chambres ont accompagné 120 projets de méthanisation et de filières d'agro-matériaux ces 3 dernières années. Les conseillers ont été aux côtés de près de 4 000 agriculteurs pour la réalisation de leur stratégie "Bas carbone" durant ces 5 dernières années. Et pendant cette mandature, plus de 1,6M de m3 de bois issus de projets forestiers et agroforestiers ont pu être mobilisés grâce aux conseils et appuis techniques des Chambres.

Durant cette mandature, les Chambres se sont également beaucoup mobilisées afin de renforcer et d'améliorer les relations entre consommateurs et producteurs. Sur 5 ans, le réseau a formé plus de 6 000 élus professionnels, agriculteurs et conseillers à la communication et la vulgarisation du métier d'agriculteurs auprès de citoyens éloignés de cette réalité. Près de 80 chartes de voisinage ont été produites avec l'implication des Chambres : celles-ci ont permis de renouer le dialogue localement sur l'utilisation des produits phytosanitaires entre habitants, élus et producteurs.

Construire et développer des liens entre consommateurs et paysans, c'est aussi donner l'envie et le goût aux citoyens de connaître et profiter des produits de leurs territoires, tout en contribuant à faire vivre de leur travail celles et ceux qui les produisent. Ces 2 dernières années, plus de 70% des projets alimentaires territoriaux (PAT) ont bénéficié de l'appui et de l'expertise des Chambres. En moyenne durant la mandature, près de 10 000 agriculteurs par an se sont engagés

dans une démarche de circuits courts en étant épaulés par les Chambres d'agriculture au travers de la marque "Bienvenue à la ferme". Ce sont aussi 530 nouvelles filières alimentaires, de qualité et innovantes que les Chambres ont aidé dans leur développement depuis 5 ans. Les Chambres sont également au cœur de l'innovation en collaborant avec des collectivités, associations et start-up sur près de 60 projets d'agriculture urbaine. Le réseau des Chambres est aussi pleinement investi dans l'accompagnement des projets de productions biologiques, depuis la démarche de conversion jusqu'au transfert de pratiques innovantes : en 2023, ce sont près de 60 000 agriculteurs qui ont bénéficié d'au moins un de ces appuis fournis par les Chambres sur la Bio !

Aider les agriculteurs, c'est également apporter du soutien face aux difficultés et une solution à chaque problème. Près de 80 000 agriculteurs réalisent en toute sécurité leur déclarations PAC, et 40 000 utilisent MesParcelles pour la gestion de leurs cultures, tout en s'assurant de la conformité de leurs pratiques. Les Chambres fournissent également du conseil économique à près de 26 000 éleveurs en moyenne par an, que ce soit sur la gestion de leur matériel, de leurs bâtiments, de leurs fourrages ou la conduite de leurs troupeaux.

Pendant la crise Covid, nos concitoyens ont aussi pris conscience de l'importance stratégique de la maîtrise des approvisionnements agricoles et alimentaires. Les Chambres d'agriculture ont accompagné au quotidien les agriculteurs dans cette période : réouverture des marchés, conseil et appui technique à distance, médiation... elles se sont aussi réinventées pour continuer d'apporter un accompagnement de qualité aux agriculteurs. De nombreux outils web ont été développés ou remis à jour, au premier rang desquels MesParcelles.

Aider les agriculteurs c'est aussi préparer l'avenir. Chaque année ce sont environ 140 projets d'innovation, de recherche et de développement sur lesquels les Chambres collaborent avec d'autres organismes de recherche et sociétés au niveau national et européen. Et chaque année plus de 60 000 agriculteurs bénéficient de formations techniques et économiques pour leur permettre d'optimiser et d'innover dans leurs systèmes. Quelles que soient les crises que les agriculteurs traversent, quels que soient les projets que les agriculteurs entreprennent, pendant ce mandat, les Chambres se sont organisées pour offrir un service à la hauteur des attentes.

LES OBJECTIFS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE ET LES TERRITOIRES
DANS LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES
ET CLIMATIQUES



C'est accompagner



Les agriculteurs et les forestiers

Dans le pilotage de leur entreprise et
dans les transitions

Les entreprises agricoles,
les forestiers et les collectivités

Pour créer plus de valeur
dans les territoires

102
établissements

88
Chambres départementales et
interdépartementales d'agriculture
dont 5
Chambres d'agriculture départementales
d'Outre-mer
6 Chambres consulaires
associées issues des
collectivités d'Outre-mer

13
Chambres d'agriculture régionales
et de région
1
structure nationale
Chambres d'agriculture France

NOS MISSIONS

1

Améliorer
la performance
économique, sociale et
environnementale des
exploitations agricoles
et de leurs filières

2

Accompagner
la démarche
entrepreneuriale
et responsable des
agriculteurs ainsi que la
création d'entreprises et
le développement
de l'emploi

3

Assurer la
représentation des
agriculteurs auprès des
pouvoirs publics et des
collectivités territoriales

4

Contribuer au
développement durable,
à la préservation des
ressources naturelles,
à la réduction des
produits phytosanitaires,
à la lutte contre le
changement climatique...

LE PROJET STRATÉGIQUE ET SON BILAN

1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES
TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES
ET CLIMATIQUES P. 8

2

CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES P. 34

3

FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ P. 54

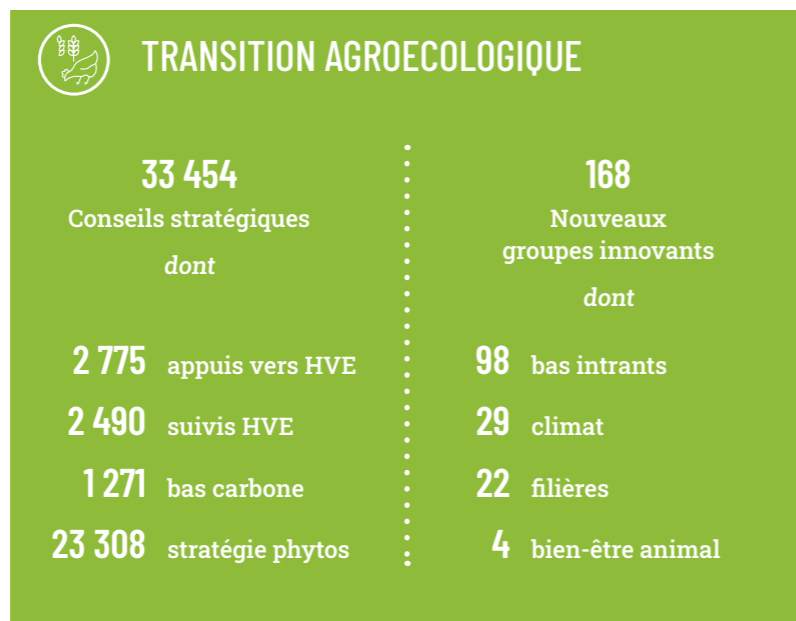
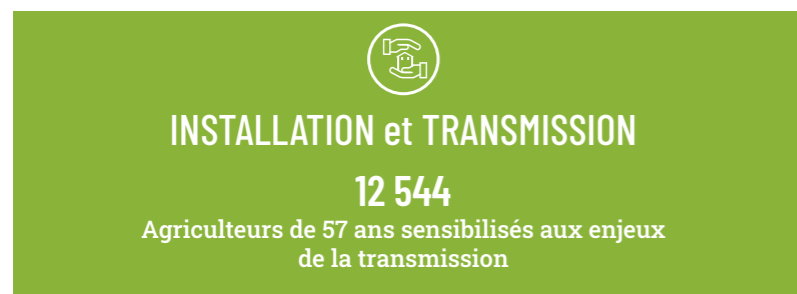
4

S'APPUYER SUR
UNE ORGANISATION RÉNOVÉE P. 60

P_4

PERFORMANCE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN 2023

AXE 1 ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES



AXE 2 CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES



AXE 3 FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ



Axe 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil Installation-Transmission
et conseil d'entreprise

p. 10



Innovation Recherche Développement

p. 24



Conseil stratégique :
multiperformance et transitions agricoles

p. 14



Accompagnement du développement
numérique de l'agriculture dans les territoires

p. 26



Conseil optimisation technique
et accompagnement des groupes

p. 18



Formation des agriculteurs et
des collaborateurs

p. 30



Conseil élevage

p. 22



Information et conseil réglementaire

p. 32



AXE 1 Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil installation-transmission et conseil d'entreprise



François Beaupère
Président référent

Bilan

Le réseau des Chambres d'agriculture a été un acteur clé des débats autour de la construction du Pacte et du projet de Loi d'Orientation agricole. (PLOAA). Plusieurs missions stratégiques devraient être confiées aux Chambres : porte d'entrée unique de France Service Agriculture ; capitalisation et analyse de l'ensemble des données du renouvellement de générations ; opérateur unique pour le repérage des cédants.

Chambres d'agriculture France a organisé entre octobre et décembre 2023 une "tournee régionale" dématérialisée avec les élus, directeurs et services techniques pour identifier les points de complémentarité, mais également les points de vigilance quant au déploiement du futur dispositif national dans un contexte de transfert d'un certain nombre de compétences de l'État aux régions. Ces échanges ont permis de construire la feuille de route politique du réseau des Chambres utilisée aujourd'hui dans les négociations avec les parties prenantes.

Chambres d'agriculture France a aussi renforcé ses moyens pour développer le conseil d'entreprise et accompagner les chefs d'exploitation à la fois sur la technique, l'économique et l'humain : nouvelle Calcuette Bâtiment ; accompagnement humain ; accompagnement des agriculteurs en difficultés ; appui aux déclarations des formalités d'entreprises ; vulgarisation de la réglementation à destination des agriculteurs (PROAGRI Info Règlementaire).

Transmettre et installer, c'est contribuer à la souveraineté alimentaire !

ZOOM SUR

MONPROJETAGRICOLE : L'OUTIL AU SERVICE DU CONSEIL D'ENTREPRISE

Réseau des Chambres d'agriculture



Durant cette mandature, le réseau s'est fortement mobilisé pour la création d'une application web pour accompagner les agriculteurs dans leur projet d'installation, de développement et de transmission : **MonProjetAgricole (MPA)**. Cette application est disponible pour les conseillers depuis le 25 septembre 2023 et déjà utilisée par une communauté de plus de 1000 collaborateurs du réseau ! L'accès à cet applicatif en ligne peut être partagé avec les porteurs de projet pour les accompagner avec pédagogie et leur permettre de gagner en autonomie. Il constituera un outil au service de la réalisation des nouvelles missions qui devraient être confiées aux Chambres par la future loi.

RÉAGIR : POUR SORTIR DES DIFFICULTÉS !

Réseau des Chambres d'agriculture



Depuis plusieurs années, les Chambres accompagnent les agriculteurs en difficulté. Une bannière commune « Réagir » a été mise en place pour permettre une meilleure connaissance et identification de ce dispositif. Désormais, Chambres d'agriculture France s'est organisée pour assurer une animation pérenne des conseillers spécialisés sur la thématique. Un groupe de référents a été mis en place en 2023 pour assurer le suivi de l'activité des cellules Réagir, le développement du conseil et contribuer aux orientations politiques avec un retour d'expérience de terrain (participation dans le cadre du Plan Interministériel Mal-être en Agriculture). Le réseau des cellules Réagir sera mis à l'honneur à l'occasion de la troisième Journée Nationale "Mal-être en Agriculture" qui se tiendra le 18 juin 2024 à Paris.



4 000

agriculteurs accompagnés tous les ans via les cellules Réagir et suivis pendant 2 ans



1 000

collaborateurs utilisateurs de MonProjetAgricole



Accédez au podcast



TRANSMISSION

1 163

agriculteurs formés à la transmission

12 545

agriculteurs de 57 ans repérés et sensibilisés sur la transmission



ACCUEIL

19 251

porteurs de projets installation accueillis en PAI

7 751

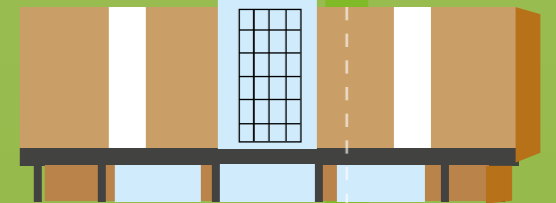
porteurs de projets accueillis en PIT ou PAT



APPUI À L'INSTALLATION ET À LA TRANSMISSION

17 108

agriculteurs accompagnés sur l'installation-transmission



INSTALLATION

4 778

accompagnements à la réalisation d'études économiques pour l'installation

4 549

bénéficiaires de la DJA accompagnés



FORMATION

2 212

porteurs de projet accompagnés à l'émergence de projets

55 640

agriculteurs formés



CHAMBRES D'AGRICULTURE



AXE 1 Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles



Philippe Noyau
Président référent

Bilan

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation. Dans un contexte très instable, elles se sont notamment engagées collectivement à partir de 2019, sur le **développement de la certification environnementale, le déploiement du diagnostic bas carbone et l'accompagnement des agriculteurs vers la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques**. Ainsi, elles accompagnent de 15 000 à 20 000 agriculteurs chaque année dans des collectifs visant la réduction des produits phytosanitaires (DEPHY, 30 000, GIEE ...). Autant d'agriculteurs bénéficient de conseils spécifiques tout au long de l'année. **Les Chambres forment également les agriculteurs au certiphyto** : jusqu'à 20 000 renouvellements et 5 000 nouveaux certiphyto par an. **A cela s'ajoute les expérimentations (environ 1000 chaque année) menées sur des exploitations agricoles ou des stations expérimentales**, auxquelles sont conviées les agriculteurs.

Depuis janvier 2021, la loi rendait obligatoire pour toutes les exploitations agricoles un **Conseil stratégique phytosanitaire**. Afin de permettre aux agriculteurs d'en bénéficier où qu'ils soient, **les Chambres se sont alors organisées ces 3 dernières années en créant une proposition d'appui claire et structurée aux agriculteurs et en développant un outil numérique dédié**. Dans certains territoires, seules les Chambres d'agriculture ont été agréées comme "structures de conseil indépendant". Rien que sur l'année 2023, l'organisation des Chambre a permis de fournir un CSP à près de 23 000 agriculteurs demandeurs, selon des modalités individuelles, collectives ou mixtes.

Le réseau aux services des agriculteurs vers les transitions agro-environnementales

ZOOM SUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS CLIMATIQUES

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture sont pleinement investies dans l'accompagnement des agriculteurs face au changement climatique. Dans le cadre de France Relance, **les Chambres ont contribué au déploiement de la mesure Bon diagnostic carbone** visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) des exploitations et à renforcer leur capacité de séquestration du carbone. Cet accompagnement bas carbone a conduit à **la réalisation de près de 1 850 diagnostics carbone**.

Face aux impacts du changement climatique, ClimaTerra, une action du CASDAR commanditée par le MASA et pilotée par Chambres d'agriculture France, mobilise les réseaux des Chambres, des coopératives, des Instituts Techniques Agricoles et de l'Enseignement agricole pour bâtir et tester une démarche d'accompagnement des exploitations. Les plans d'actions individualisés mis en place ont pour objectif de permettre aux exploitations de gagner en résilience tout en réduisant les émissions de GES.

ACCOMPAGNER LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture se sont positionnées comme l'un des acteurs incontournables de la certification environnementale. Le réseau a surtout concentré ses efforts sur **l'accompagnement vers le niveau 3 de cette certification, qui correspond à la Haute Valeur Environnementale (HVE)**. Ainsi, **en 2023, plus de 5 000 prestations dédiées à l'accompagnement ou aux suivis des certifications ont été délivrées par les Chambres d'agriculture** pour venir en appui aux agriculteurs souhaitant s'engager dans une transition agroécologique.

Avec HVE, les agriculteurs bénéficient d'un conseil pour mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs exploitations, réduire la part des produits phytosanitaires et définir de nouvelles approches de gestion de la fertilisation et de l'irrigation.

ACCOMPAGNER SUR LES PHYTOS



Pour en savoir plus, voir les rapports annuels :



3 911
Conseillers bas carbone de 2020 à 2023



23 675
agriculteurs appuyés dans leurs démarches HVE de 2020 à 2023



9 254
agriculteurs ayant bénéficié d'un conseil stratégique global de 2020 à 2023



GÉRER LES PARCELLES AVEC L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

Réduction des intrants, optimisation de l'eau, baisse de la consommation d'énergie



PLANTER DES ARBRES ET DES HAIES

Lutte contre l'érosion du sol, biodiversité, stockage de carbone



PRÉSERVER LES PRAIRIES

Stockage de carbone, biodiversité, bien-être animal

Mise en place d'un observatoire national de la pousse de l'herbe

4335 parcelles suivies régulièrement

74 organismes partenaires et 400 opérateurs formés

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

13

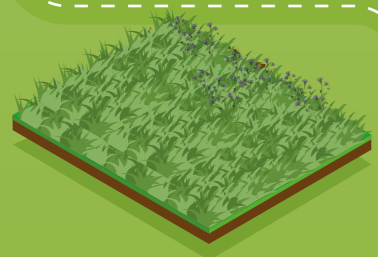
Diagnosics régionaux

1 850

Diagnosics Carbone

DÉVELOPPER LES COUVERTS VÉGÉTAUX

Lutte contre l'érosion du sol, fertilisation des sols, biodiversité



MODERNISER LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Isolation, production d'énergie, bien-être animal



CHANGEMENT CLIMATIQUE

3 911 conseils stratégiques bas carbone de 2020 à 2023

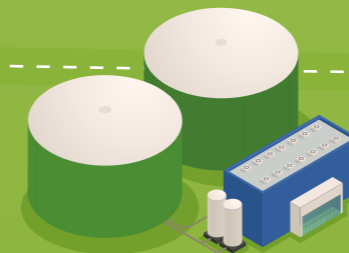
59 793 agriculteurs accompagnés dans la transition et la multiperformance de 2020 à 2023

57 625 agriculteurs formés sur des thématiques environnementales de 2020 à 2023

34 projets déposés au niveau européen et national sur le changement climatique, les GES et les énergies

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE VIA LA MÉTHANISATION

Recyclage des déchets agricoles, engrais naturel



ENVIRONNEMENT

18 Chambres impliquées dans l'OAB

400 exploitations observées

700 parcelles observées



Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes

Bilan



Philippe Noyau
Président référent



Pascal FEREY
Président référent

Les Chambres d'agriculture ont pour ambition d'accompagner techniquement et économiquement les agriculteurs dans la transition agroécologique de leurs exploitations. Ceci est possible via un conseil technique de qualité, en individuel ou en collectif qui est au cœur du métier des Chambres d'agriculture, et qui repose sur l'expertise des conseillers du réseau.

Pour renforcer la qualité de ce conseil, le réseau des conseillers des Chambres d'agriculture s'est fédéré afin de travailler collectivement sur des thématiques prioritaires telles que la multifonctionnalité des sols, les légumes, l'animation des collectifs. Ce travail en groupes techniques nationaux thématiques a permis de favoriser les échanges, développer et améliorer des formations techniques pointues, renforcer les partenariats du réseau avec les autres acteurs scientifiques, techniques et institutionnels, en favorisant le partage de connaissances et la montée en compétences.

Les Chambres ont poursuivi et développé l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs comme les GIEE et les groupes 30 000 autour de thématiques liées aux enjeux actuels et futurs de la profession : climat, bioéconomie, filières alimentaires locales, bien-être animal, réduction du recours aux intrants... L'animation de collectifs par les Chambres, offre un espace propice aux échanges entre pairs favorisant le partage d'innovations du terrain et l'optimisation des ateliers de production de chacun.

Les Chambres d'agriculture se sont également investies dans la capitalisation des travaux de ces collectifs afin de permettre le transfert et le partage des connaissances acquises (pour en savoir plus : www.collectifs-agroecologie.fr).

Conseil expert et accompagnement de collectifs : clés de l'optimisation technique et agroécologique

ZOOM SUR

RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE SUR LES SOLS

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture ont renforcé les partenariats avec les autres acteurs scientifiques et techniques afin d'améliorer les connaissances sur la multifonctionnalité des sols. Cela s'est traduit par la participation à des groupes d'expertise comme le RNEST ou le RMT Sols & Territoires ou encore la co-organisation de journées techniques nationales telle que celle sur "Les sols dans le cycle de l'eau en milieu agricole" en partenariat avec l'Association Française pour l'Étude du Sol. La collaboration de différents acteurs professionnels locaux, agriculteurs, conseillers, chercheurs, étudiants lors de ces journées favorise le partage de connaissances, l'accès aux dernières avancées scientifiques et la mise en place de projets multipartenariaux.

CHANGER DE POSTURE POUR ANIMER DES COLLECTIFS

Projet inter régional Chambres d'agriculture Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Normandie, AURA



Les Chambres ont développé plusieurs outils afin de proposer des méthodes d'animation de collectifs toujours plus innovantes et collaboratives. Un focus particulier a été accordé sur la posture des animateurs Chambre dans ces collectifs. Les conseillers deviennent facilitateurs d'une dynamique collective de partage. Ce partage permet l'émergence par les agriculteurs eux-mêmes des pistes d'actions qui sont les plus adaptées et optimales pour leurs systèmes.

Mettant en œuvre les principes d'intelligence collective qu'ils véhiculent, chaque établissement participe à la montée en compétence des conseillers. Les Chambres de Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Normandie ont co-construit les premiers éléments d'une Boîte à Outils nationale « Animation de collectifs ». Dans le même temps, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a produit une méthode de recueil et de traitement des besoins des agriculteurs.



243

Conseillers formés à l'animation des groupes dans la durée



98

Conseillers formés sur la thématique l'ACS et la fertilité biologique des sols



67

Conseillers spécialisés pédologues et/ou agro-pédologues



168

Nouveaux groupes d'agriculteurs innovants accompagnés en 2023

Accédez au podcast



EXPÉRIMENTER SUR LES PHYTOS

27 297

agriculteurs touchés par des visites d'essai de 2019 à 2022

384

sites expérimentaux de 2019 à 2022

3 313

parcelles observées de 2020 à 2022

47

projets déposés au niveau européen et national sur la gestion intégrée et durable des intrants et ressources en 2023

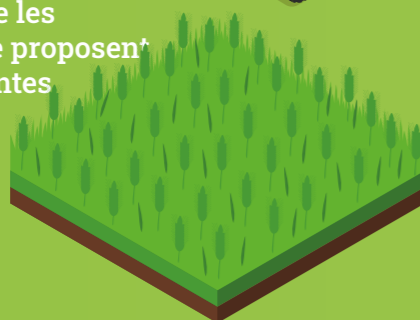
CONSEILS SUR LES PHYTOS

29 305

Conseils stratégiques phytosanitaires de 2020 à 2023

74 %

des clients trouvent que les Chambres d'agriculture proposent des prestations innovantes



INFORMER SUR LES PHYTOS

3 000

BSV publiés sur le site des Chambres



COLLECTIFS INNOVANTS



119

groupes DEPHY accompagnés



182

groupes 30 000 accompagnés



dont **168**

nouveaux collectifs d'agriculteurs innovants accompagnés



154

GIEE accompagnés sur les changements de pratiques



200

portes ouvertes

20 000

visiteurs



FORMER SUR LES PHYTOS

9 834

agriculteurs touchés lors de formations labellisées Ecophyto de 2020 à 2023

59 590 CERTIPHYTO de 2020 à 2022

GROUPES INNOVANTS ET RÉDUCTION DE L'USAGE DES PHYTOSANITAIRES



Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Conseil élevage



Christine Valentin
Présidente référente

Bilan

L'élevage est au cœur de l'activité des Chambres d'agriculture. **Le réseau est engagé dans des missions essentielles visant à maintenir l'élevage dans les territoires.** Les Chambres d'agriculture offrent une grande diversité de conseils aux éleveurs et jouent un rôle central dans l'identification et la traçabilité des animaux. **Les conseils proposés aux éleveurs répondent aux enjeux actuels et futurs de leur profession :** autonomie fourragère et protéique, projets de bâtiments d'élevage, conduite des troupeaux, gestion des équipements, gestion et planification du temps de travail, pratiques assurant le bien-être des animaux.

Ces offres spécifiques pour les éleveurs sont à chaque fois ajustées en fonction de chaque territoire et des filières, dans le but d'apporter un conseil technique et économique de qualité adapté aux systèmes et aux contextes locaux.

La mandature 2019-2025 a fixé une stratégie, des objectifs et des actions à mener par le réseau spécifiquement à destination des élevages. Cette stratégie spécifique a notamment **renforcé la mutualisation des connaissances sur l'élevage au sein du réseau des Chambres, débloqué des moyens pour améliorer les compétences sur des sujets partagés sur différents territoires et permis le développement de nouveaux outils.** C'est notamment le cas de **l'accompagnement sur les projets de bâtiment**, pour lesquels les Chambres disposent d'outils permettant d'assister les éleveurs dans l'estimation des coûts de construction et dans l'acquisition du bâtiment le plus adapté à leurs besoins.

Enfin, face aux nombreuses controverses sur l'élevage en France, la stratégie élevage des Chambres d'agriculture s'est traduite par **le renforcement et l'organisation de la profession via la création d'une communauté d'élus professionnels et de conseillers spécialistes de l'élevage dans les territoires.**

Conseiller les éleveurs sur les sujets du quotidiens, accompagner les projets de bâtiments, aider la filière

ZOOM SUR

OUTIL DE CALCUL DE STOCKAGE D'EAU EN ÉLEVAGE

Chambres d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté



La Chambre interdépartementale du Doubs Territoire de Belfort a développé un outil permettant de calculer de façon optimale le volume de citerne de stockage d'eau de pluie à construire, adapté au type d'élevage et à la zone où il se situe. Cet outil intègre les données météo de la zone concernée et les caractéristiques de l'élevage. Il définit sur l'année les différentes phases de remplissage et d'utilisation de l'ouvrage de stockage et détermine le volume optimal à réaliser par élevage. L'outil répond aux besoins d'une situation locale et permet à l'éleveur : d'acheter le bon modèle de citerne, d'évaluer l'impact du changement climatique avec les données météo, de valoriser les bâtiments d'élevage et d'utiliser l'eau de pluie de façon optimale.

CONSEILS POUR LA TRANSITION DE L'ÉLEVAGE

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture soutiennent les éleveurs dans le développement de leurs systèmes d'élevage en réponse aux défis économiques, sociétaux et climatiques. Pour ce faire le réseau a développé **une offre de conseil pour la transition de l'élevage, en ciblant des domaines stratégiques.** Dans certains territoires, les Chambres sont les seules à travailler au contact des éleveurs qui peuvent bénéficier d'une action pour faire évoluer leur système. **Depuis 2019, il y a eu une augmentation de ces conseils à forte valeur ajoutée pour les éleveurs.**

- 8 994 conseils entreprise / résilience réalisés en 5 ans
- 4 096 conseils bas carbone réalisés en 5 ans
- 8 419 conseils bien-être animal réalisés en 5 ans

26 000

Conseils en moyenne par an pour la performance économique des élevages depuis 2019

382

Conseillers formés sur l'élevage depuis 2019

70

Projets de Recherche & Développement en lien avec l'élevage réalisés en partenariat avec les Chambres depuis 2019

Élevage et recherche appliquée

Accédez au podcast

Le rapport Sols troupeaux

Accédez au podcast



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Innovation Recherche Développement



Maximin Charpentier
Président référent

Bilan

Les Chambres d'agriculture se sont impliquées tout au long de cette mandature dans des projets innovants de l'échelle locale à l'échelle européenne en collaboration avec des partenaires techniques, pour répondre aux enjeux actuels et futurs du monde agricole.

Les élus professionnels des Chambres se sont accordés sur une stratégie de l'Innovation la Recherche et le Développement (IRD). Dans le cadre de cette stratégie, les travaux pilotés par les services IRD régionaux sont organisés autour d'un continuum : de l'identification des besoins terrains et la production de solutions innovantes pour y répondre, jusqu'à l'appropriation de ces résultats par les utilisateurs finaux : agriculteurs et conseillers. Ces activités sont orchestrées autour de thématiques prioritaires telles que le **changement climatique, le renouvellement des générations, l'autonomie énergétique, la création de filières et productions innovantes, la compétitivité et la résilience des exploitations agricoles.** Autour de ces sujets majeurs, les Chambres se sont fortement positionnées dans des projets de R&D (environ 120/an) pour créer, tester et développer de nouveaux outils, méthodes, pratiques, connaissances et références qu'elles ont pu diffuser et transférer auprès des conseillers et des agriculteurs via des formations, de la prestation et de l'accompagnement collectif et individuel.

La Commission IRD démarrée en 2023 a permis de fédérer le réseau autour d'ambitions phares sur les activités d'IRD. **Un des accomplissements majeurs de cette commission a été l'organisation de la journée Agri'Visions.** Rassemblant environ 300 personnes du réseau et différents partenaires techniques et financiers cet événement avait pour ambition d'affirmer et renforcer le rôle singulier des Chambres d'agriculture dans l'appui à l'innovation, de l'expression et la remontée des besoins terrain au transfert vers les agriculteurs.

L'innovation pour répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain et accompagner les transitions

ZOOM SUR

UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE PLUS LISIBLE

Réseau des Chambres d'agriculture



Les 23 Programmes de développement agricole et rural (PRDAR) des Chambres d'agriculture impliquent plus de 2000 collaborateurs, pour un budget de plus de 38 M€ par an.

La nouvelle programmation des PRDAR, démarrée en 2021 est désormais basée sur un socle de 6 actions élémentaires, communes à l'ensemble des programmes.

Un important travail de concertation national a abouti à cette nouvelle mouture, améliorant la lisibilité et visibilité des actions de développement agricole des Chambres d'agriculture.

Cette nouvelle organisation répond à la fois aux thématiques prioritaires du PNDAR 2022-2027 fixées par le Ministère, mais également au projet stratégique des Chambres d'agriculture.

Les réponses à ce double objectif et les modalités d'organisation qui en découlent, ont été inscrites dans le COP des Chambres d'agriculture.

LA PARTICIPATION DANS LES PROJETS EUROPÉENS

Réseau des Chambres d'agriculture



Entre 2019 et 2023, les Chambres d'agriculture de 10 régions différentes ont joué un rôle actif dans 22 projets européens, mobilisant 6,2 M€. Ces projets couvrent divers enjeux clés de l'agriculture tels que le numérique, l'économie circulaire, l'innovation et le changement climatique.

Ces projets ont permis de produire des ressources variées notamment des formations sur l'innovation et l'accompagnement face au changement climatique, une plateforme d'outils numériques, un OAD pour la réduction des phytos et des boîtes à outils méthodologiques.

Des références techniques et des synthèses d'articles ont également été élaborées pour enrichir les connaissances. La coordination du projet européen i2connect fut une avancée majeure et inédite pour les Chambres, renforçant leur visibilité et leur capacité à collaborer à l'échelle européenne.



9

Services communs régionaux mettant en œuvre les actions d'IRD



120

Projets de R&D en moyenne par an dans lesquels les Chambres sont impliquées



42

Actions inter-régionales portées par les Chambres sur la valorisation et le transfert des travaux de R&D

Accédez au podcast



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires

Bilan



Christophe Hillairet
Président référent

Le numérique est un moyen incontournable pour optimiser le fonctionnement des exploitations agricoles et donner de la valeur à la production grâce à la traçabilité des processus de production qu'il permet. **Les Chambres d'agriculture ont validé une stratégie pour faciliter l'usage du numérique par les agriculteurs et améliorer leurs outils de conseil notamment grâce à la construction d'une organisation autour des données.** Cette stratégie s'est déclinée au travers de nombreuses actions qui ont eu également un effet structurant pour le réseau des Chambres d'agriculture : professionnalisation d'une offre d'accompagnement numérique avec les conseillers numériques, création d'outils de conseil communs utilisés par l'ensemble des conseillers du réseau et parfois par de nombreux agriculteurs, organisation d'un écosystème permettant de structurer, d'échanger et de valoriser des données dans un contexte sécurisé pour les agriculteurs et respectueux de leur consentement à l'usage de leurs données. En proposant des outils et des solutions numériques aux agriculteurs, les Chambres d'agriculture **favorisent l'appropriation de ces technologies par les exploitations agricoles.** Elles **facilitent leur gestion** (traçabilité animale et végétale, optimisation de l'usage des intrants, gestion de la politique agricole commune ...) et **valorisent des pratiques dans le cadre de filières créatrices de valeur ajoutée** (agriculture biologique, HVE ...). Les perspectives offertes par le numérique sont vastes et ouvrent de nombreuses pistes pour les prochaines années. À titre d'exemple : le développement de l'intelligence artificielle va impacter le conseil aux agriculteurs et le déploiement d'outils d'aide à la décision performants et faciles d'accès permettra de répondre aux besoins d'adaptation des exploitations face au changement climatique.

Les Chambres d'agriculture au rendez-vous du numérique pour créer de la valeur pour les agriculteurs

ZOOM SUR

MES PARCELLES AMÉLIORE LA PRODUCTION AGRICOLE

Réseau des Chambres d'agriculture



Avec la solution **Mes Parcelles**, les Chambres d'agriculture proposent aux agriculteurs **un accès opérationnel au potentiel du numérique**. Outre la **gestion de la traçabilité des pratiques**, cet outil informatique **donne accès à des outils d'aide à la décision, facilite la gestion de dossiers complexes comme la déclaration PAC**. Utilisé tant par les agriculteurs que les conseillers, il facilite les échanges de données utiles à l'exploitation agricole. Fort de cette réussite, l'outil étant parmi les plus utilisés par les agriculteurs, il sert de modèle au déploiement d'autres solutions numériques au service du développement agricole avec par exemple Mon Projet Agricole. En déployant ces outils, les Chambres d'agriculture bénéficieront de nombreuses données qui serviront à leur tour à améliorer le conseil agricole.

LES DATA AU SERVICE DU CONSEIL AGRICOLE

Réseau des Chambres d'agriculture



Les agriculteurs qui bénéficient des conseils des Chambres d'agriculture dans le domaine technique ou la gestion de leurs projets de développement confient au conseiller agricole de nombreuses données. **Une fois anonymisées, la massification de ces données à l'échelle nationale représente une opportunité pour améliorer la qualité des conseils et construire des outils d'aide à la décision performants.** À l'heure du développement rapide de l'usage de l'intelligence artificielle, la manière d'accompagner les agriculteurs va se transformer. Les Chambres d'agriculture en investissant dans une stratégie data ouverte et sécurisée offrent un service performant aux agriculteurs et à leurs projets notamment pour répondre à l'accélération des besoins d'adaptation engendrée par le changement climatique.



40 000

agriculteurs bénéficient d'une des fonctionnalités de Mes Parcelles



50

conseillers numériques embauchés par les Chambres d'agriculture ont aidé les agriculteurs à utiliser le numérique



30 000

données capitalisées sur l'ensemble du territoire chaque année

Accédez au podcast

CONSEIL AUX ENTREPRISES

CONSEILS EN ÉLEVAGE

27 961

conseils pour la performance économique des élevages

8 188

éleveurs formés sur les techniques de productions animales

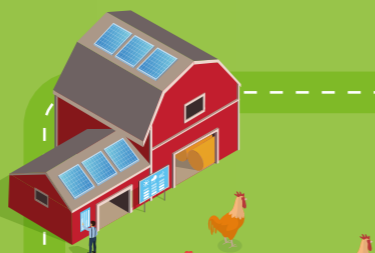
1 385

éleveurs formés lors de formations labellisées bien-être animal

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES EN FILIÈRES D'ÉLEVAGE

300

cas-type produits chaque année pour accompagner les conseils aux entreprises et futurs installés



PAC

23 277

simulations PAC

41 100

utilisations MesParcelles sur la PAC

78 911

agriculteurs appuyés sur leurs télédéclarations PAC

optiprotect

1 084

abonnés Optiprotect

Outil signalement des dégâts de faune sauvage

75 départements utilisateurs

mesparcelles

40 640

abonnés MesParcelles

mes satimages

46 064 ha couverts par MesSatimages

OUTILS NUMÉRIQUES



CHAMBRES
D'AGRICULTURE



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Formation des agriculteurs et des collaborateurs



Gilbert Guignand
Président référent

Bilan

Depuis 2019, les Chambres d'agriculture ont renforcé leur accompagnement des agriculteurs via des formations continues. **Elles ont en particulier conçu et déployé la certification CERTICREA**, obtenue en 2020, qui s'adresse aux porteurs de projets agricoles. Elles ont également touché un public plus large, en particulier celui des salariés agricoles.

Les Chambres ont **diversifié et innové dans leurs méthodes pédagogiques**. Le réseau a par exemple conçu la FORMATHEQU'CA, première bibliothèque de ressources pédagogiques mutualisées alimentée par et pour chaque Chambre d'agriculture. Près de 45 ressources réparties en 9 thèmes sont disponibles. Les Chambres ont également produit un Escape Game sur le bien-être animal en bovin lait qui vient enrichir la palette d'animation de formations.

Plus largement, le partage des bilans pédagogiques et financiers montre **un engagement fort du réseau et une activité formation qui touche un public diversifié**. Les sources de financements sont élargies grâce à une vraie compétence en ingénierie financière des services formation des Chambres. Celle-ci est renforcée par un outil d'aide à la décision développé au cours de la mandature, la calculette formation.

Des actions marketing ciblées, des outils de communication et une identité « Chambre d'agriculture formation » rendent visible l'offre de formations du réseau auprès des agriculteurs. Le projet DIADEM Dispositif d'Immersion en Agriculture et DEcouverte des Métiers, vise à faire découvrir le secteur agricole auprès d'un public plus large.

A l'échelle nationale, **le réseau a identifié des formations prioritaires pour les conseillers afin d'assurer leur montée en compétence**, et cela en cohérence avec les ambitions et objectifs fixés par les élus professionnels en début de mandature. Un annuaire des experts a également été constitué afin de faciliter le partage et la mutualisation des connaissances.

Se former pour être prêt à relever les nouveaux enjeux de l'agriculture

ZOOM SUR

ASSURER UN TARIF DE FORMATION JUSTE

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture, soucieuses d'un tarif juste pour les participants aux formations, se sont dotées d'un **Outil d'Aide à la Décision : la calculette formation**. Conçue en 2022, elle permet de prendre en compte la variabilité des coûts des intervenants, des modalités de formation, des financements mobilisables.

CERTICREA

Réseau des Chambres d'agriculture



Le premier parcours certifiant CERTICREA a été mis en place par le réseau des Chambres d'agriculture en 2020.

Il s'adresse aux créateurs et repreneurs d'entreprises agricoles.

Après un positionnement initial, **chacun bénéficie d'un parcours adapté composé de différents modules, de l'appui d'experts pour affiner son projet personnel**. Ce parcours se conclut par un examen qui combine un questionnaire en ligne, un écrit et une présentation orale. La réussite à cet examen conduit à l'obtention d'une certification professionnelle reconnue par France Compétences.



29 M€

Chiffre d'affaires dégagés par les actions de formation du réseau des Chambres d'agriculture en 2022



3 000

Personnes certifiées CERTICREA depuis la mise en place de la certification, par 42 organismes dans 12 régions



Plus de 5 000

Collaborateurs ont suivi une formation prioritaire pour le projet de mandature sur les 3 dernières années

Accédez au podcast



Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Information et conseil réglementaire



Luc Servant
Président référent

Bilan

Les Chambres d'agriculture sont historiquement leader sur l'accompagnement réglementaire des agriculteurs. Depuis 2019, elles ont réaffirmé leur rôle en **accompagnant chaque année 25% des déclarations PAC, tout en renforçant l'autonomie des exploitants agricoles dans leur déclaration grâce à des outils performants comme MesParcelles.**

La mandature a été marquée par la réforme de la PAC mise en œuvre au 1er janvier 2023. En amont de cela, les Chambres ont été **aux côtés des agriculteurs pour leur permettre d'anticiper ce changement de réglementation et d'adapter leurs pratiques** notamment lors de réunions publiques, de formations ou bien en effectuant des simulations individuelles. Cette information a pu être transmise rapidement grâce à l'organisation efficace du réseau des conseillers référents sur l'appui à la déclaration PAC ainsi qu'à leur expertise et à la transmission réactive de l'information du national jusqu'aux antennes régionales et départementales.

Enfin, afin de couvrir l'ensemble de la réglementation concernant les agriculteurs, **le site PROAGRI Info Réglementaire a été ouvert à tous les agriculteurs.** Sur ce site sont accessibles des fiches synthétiques concernant des thématiques réglementaires diverses comme les règles de biosécurité, sanitaires, de transport et de bien-être en élevage, les conditions de stockage des effluents, de gestion de l'irrigation, d'utilisation des produits phytosanitaires, ou encore les différentes subventions possibles de la PAC.

Accompagner les agriculteurs sur la réglementation grâce à des informations et du conseil organisés et pertinents

ZOOM SUR

ACCOMPAGNER 25% DES DÉCLARATIONS PAC

Réseau des Chambres d'agriculture



Mission historique des Chambres d'agriculture, **l'appui à la déclaration PAC n'a cessé de prendre de l'importance au cours de la mandature. Les Chambres ont réaffirmé leur position de leader sur ce marché** en accompagnant chaque année en moyenne 4% de déclarations supplémentaires ce qui représente **en 2023, 79 000 exploitations agricoles accompagnées.** Cette position de numéro 1 est permise grâce des outils performants comme MesParcelles. Cet outil contribue à simplifier et à sécuriser les démarches administratives des agriculteurs grâce à la mise à disposition de dispositifs automatiques de vérification de conformité de l'exploitation à la réglementation, comme par exemple pour les règles de la conditionnalité de la PAC.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA PAC 2023

Réseau des Chambres d'agriculture



La mandature 2019-2024 a été marquée par la mise en application de la nouvelle PAC en 2023. Or, toute réforme de la PAC engendre des impacts importants sur le revenu des agriculteurs. Il est par conséquent primordial d'accompagner chaque agriculteur qui le souhaite afin qu'il puisse prendre les décisions et réaliser les transitions nécessaires sur son exploitation. **Les Chambres d'agriculture ont répondu présent tout au long de la réforme de la PAC** afin d'expliquer les nouvelles règles lors de **sessions publiques ou de formations collectives.** Des conseillers experts ont aussi aidé les exploitants à réaliser des **simulations d'impacts économiques de cette réforme sur leur ferme et les ont accompagnés dans les transitions à réaliser grâce à l'outil des Chambres MonsimulateurPAC**



75 000

Déclarations PAC accompagnées chaque année



114

Fiches réglementaires produites au niveau national et local



23 000

Simulations PAC

Accédez au podcast

Axe 2

Créer plus de valeur dans les territoires



Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie p. 36



Développement forestier et agroforestier p. 46



Agriculture biologique p. 38



Agriculture urbaine p. 48



Circuits courts et agritourisme p. 42



Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités p. 50



AXE 2

Créer plus de valeur dans les territoires



Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



André Bernard
Président référent

Bilan

En 2019, les élus professionnels des Chambres ont arrêté une stratégie nationale valorisant le rôle des Chambres dans la structuration de filières et le développement de la bioéconomie. Au travers de cette stratégie, **les élus ont souhaité montrer la mobilisation des Chambres pour structurer des collectifs, organiser la mise en marché et répondre à des nouveaux besoins de l'aval.** Cette dynamique collective d'appui au développement de filières est une première dans l'histoire des Chambres !

Depuis 4 ans, le rassemblement du réseau autour d'actions communes en faveur des filières a permis de structurer des offres pour les acteurs de l'aval, d'élargir les connaissances sur les nouveaux débouchés et d'optimiser le modèle économique des Chambres en identifiant toutes les sources de financement mobilisables pour faire émerger de nouvelles filières.

Afin de fournir un accompagnement adapté aux besoins de chaque filière, les Chambres ont recruté et mobilisé une diversité de métiers et compétences : énergie, alimentation de proximité, sourcing, émergence, appui à la commercialisation, appui aux organisations de producteurs...

L'adoption par les élus d'une stratégie commune sur les filières a contribué à préciser la vision politique des Chambres sur leurs relations avec les acteurs de l'aval : **oui, les Chambres peuvent travailler avec la grande distribution et peuvent accompagner les agriculteurs pour une plus juste rémunération.**

La structuration des filières en 2019-2024, a donné **l'opportunité aux Chambres d'avoir une communauté d'experts et d'élus en capacité d'affronter de nouvelles crises** (sanitaires, géopolitiques...) mais également de **répondre à de nouveaux enjeux** tels que la relocalisation de l'alimentation ou encore l'augmentation de la production de biomasse pour les besoins énergétiques.

Structurer et faire émerger de nouvelles filières pour améliorer les revenus des agriculteurs

ZOOM SUR

INTERFACE ENTRE ACTEURS DE L'AVAL ET PRODUCTEURS

Réseau des Chambres d'agriculture



En novembre 2022, les présidents des Chambres ont réaffirmé à l'unanimité en Session nationale leur posture vis-à-vis des acteurs de l'aval. Dans la motion votée, le réseau a rappelé **la nécessité de travailler avec ces acteurs** - sans se substituer aux missions du syndicalisme ou de la coopération - **pour œuvrer, à l'interface entre les acteurs, à développer des relations plus équilibrées.** Les Chambres s'engagent ainsi à coordonner les différentes sollicitations de ces acteurs et à organiser la construction d'une offre de services. En décembre 2023, **les Chambres ont finalisé leurs premières offres de prestations pour répondre aux besoins de sourcing des GSM et industries alimentaires.**

CLUB DE LA BIOÉCONOMIE

Réseau des Chambres d'agriculture



Nouveaux besoins en biomasse, réduction du recours aux énergies fossiles, planification écologique : la bioéconomie ouvre un territoire d'opportunités pour les agriculteurs. Le réseau des Chambres s'organise pour accompagner les débouchés du futur.

12 experts en Chambres d'agriculture ont créé le "Club de la Bioéconomie" afin de relever les défis collectifs de demain : rendre visibles les actions des Chambres sur la bioéconomie, former et sensibiliser les élus et les collaborateurs aux enjeux de la bioéconomie, accompagner les agriculteurs dans leurs projets en développant des offres de service et les partenariats avec les acteurs du non-alimentaire.

L'objectif final est avant tout de développer une bioéconomie durable ! L'occasion pour les Chambres de s'insérer dans les observatoires régionaux de la biomasse.



859

Nouveaux projets de filières sur 5 ans



5

Projets phares impliquant les Chambres sur la bioéconomie



150

Conseillers formés sur la méthanisation

Accédez au podcast



AXE 2

Créer plus de valeur dans les territoires



Agriculture biologique



Loïc Guines
Président référent

Bilan

Le réseau des Chambres d'agriculture est engagé dans le développement de l'agriculture biologique notamment à travers l'**accompagnement des producteurs, la mise en place d'expérimentations ainsi que la production et la diffusion de solutions techniques consolidées**. Par le biais de ces actions mises en œuvre, les Chambres d'agriculture contribuent incontestablement au transfert de pratiques entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle.

Aujourd'hui le réseau bio des Chambres d'agriculture ce sont **plus de 500 conseillers spécialisés ou généralistes, qui accompagnent chaque jour des agriculteurs bio ou intéressés par des pratiques alternatives**.

En début de mandature, les élus professionnels des Chambres ont fixé une stratégie d'appui du réseau spécifique au bio Cette stratégie a permis de renforcer la cohésion et les synergies au sein du réseau sur le sujet de la bio, facilitant ainsi la diffusion des bonnes pratiques et de références et la mutualisation des connaissances au service des agriculteurs.

De nombreux travaux menés par les conseillers et experts ont permis de produire et d'actualiser des guides nationaux, des référentiels techniques et technico-économiques ou encore des fiches réglementaires adaptées à différentes productions bio. Autant d'outils qui visent à fournir aux agriculteurs tous les leviers permettant une gestion durable et viable de leurs systèmes d'exploitation.

Par la mise en œuvre du projet stratégique, les Chambres d'agriculture ont joué un rôle essentiel dans le développement et le maintien de l'agriculture biologique, en mobilisant les professionnels et les collaborateurs autour d'objectifs communs et en réordonnant les liens avec nos partenaires, acteurs de l'agriculture biologique.

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets bio de long terme et économiquement viables

ZOOM SUR

JOURNÉES TECHNIQUES AU SERVICE DU TRANSFERT

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres participent activement à la promotion de l'agriculture biologique par une approche transversale et au transfert des savoirs et savoir-faire vers d'autres systèmes agricoles.

C'est d'ailleurs tout l'enjeu du salon international Tech&Bio piloté par les Chambres d'agriculture. À chaque nouvelle édition, le salon rassemble près de 20 000 personnes autour de l'agriculture biologique et des techniques alternatives.

En deux ans, d'autres initiatives sur toute la France ont été portées par les Chambres pour partager connaissances et innovations entre professionnels : plus de 400 journées techniques, 70 portes ouvertes dans les exploitations bio, 70 visites de fermes expérimentales bio, 60 visites de plateformes d'essais bio, sans compter les conférences, webinaires, rencontres, concours et salons spécialisés.

Les Chambres organisent régulièrement des événements sur des thématiques essentielles aux agriculteurs pour leur fournir les clés et outils répondant à leurs besoins : aide à la plantation en arboriculture, diversification, couverts végétaux, autonomie, rentabilité...

DES ÉLUS IMPLIQUÉS DANS LES FILIÈRES BIO

Réseau des Chambres d'agriculture



Les professionnels des Chambres d'agriculture se sont fortement mobilisés dans la construction de politiques et de stratégies favorables à l'AB au niveau local, régional et national.

Au cours de la mandature, la présence des élus des Chambres d'agriculture dans des instances nationales (Agence Bio, Inao, ...) s'est consolidée. Leur participation à de nombreux travaux nationaux tels que la construction du Programme Ambition Bio 2027, permet aux Chambres d'être force de proposition dans la définition des enjeux pour l'agriculture biologique de demain.

Aujourd'hui le réseau des Chambres d'agriculture est identifié comme un acteur incontournable de l'agriculture biologique, sa visibilité et les liens avec nos partenaires s'en trouvent renforcés.



45

Webinaires techniques et économiques nationaux proposés depuis 2019 sur la BIO



12

Évènements Tech&Bio organisés depuis 2019



360

Conseillers formés sur des pratiques biologiques et alternatives

Accédez au podcast

GUIDER LES PORTEURS DE PROJET BIO :

4 957

consultations

et

1 891

impressions des guides techniques
Bio Chambres



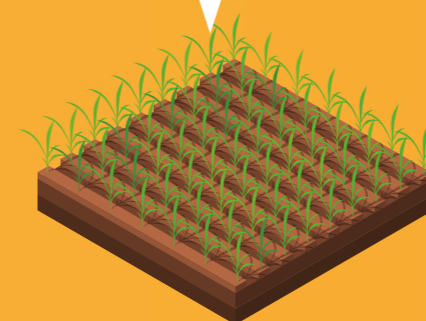
CONSEILLER SUR LA BIO :

52 568

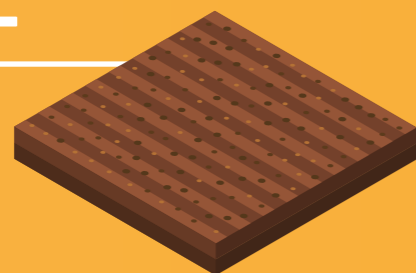
agriculteurs Bio accompagnés en 2023

683

conseillers Bio



ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



INFORMER SUR LA BIO ET TRANSMETTRE :

tech&bio

19 800

visiteurs au salon Tech&Bio en 2023

13

RDV Tech&Bio effectués
depuis 2018

1

édition nationale du salon tous
les 2 ans



7 800

visiteurs en moyenne par an,
de journées techniques et fermes
expérimentales sur des thématiques Bio

CRÉER ET SUIVRE DES RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES SUR LA BIO :

36

cas-type Bio décrits et actualisés
chaque année via INOSYS réseaux d'élevage

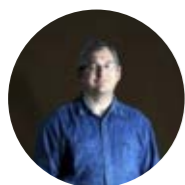




Créer plus de valeur dans les territoires



Circuits courts et agritourisme



Jean-Marie Lenfant
Président référent

Bilan

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs et les porteurs de projet qui souhaitent non seulement cultiver ou élever, mais aussi transformer le produit de leur travail, le commercialiser en circuit court, ou développer des activités d'agritourisme. Ces activités constituent de véritables sources de diversification, ce sont également des nouvelles opportunités d'accueillir les consommateurs sur les fermes.

Aujourd'hui, 1/4 des exploitations françaises vendent tout ou partie de leur production en circuit court et 1/3 des projets d'installation intègre un volet de diversification. L'accompagnement de ces activités est un enjeu majeur face à l'émergence de nouvelles tendances de consommation alimentaire ou touristique. Au cours de cette mandature, **les Chambres d'agriculture ont renforcé leurs compétences en termes d'accompagnement réglementaire, technique et économique sur les différents sujets liés à la vente directe et l'accueil à la ferme** : transformation des produits de la ferme, stratégie commerciale, activité agritouristique (hébergement, restauration à la ferme, activité découverte, ferme pédagogique).

Outre le conseil individuel et la formation, **les Chambres contribuent également à la professionnalisation des agriculteurs en accompagnant les démarches collectives** : magasin, marché de producteurs de pays, drive fermier, casier automatique...

Véritable vitrine grand public des Chambres, **Bienvenue à la ferme est à la fois un réseau qui permet aux adhérents de développer leurs relations entre pairs et de se soutenir, et une marque qui apporte notoriété et visibilité, à travers les multiples actions de communication** : événements, relations presse... Autant d'occasions de faire dialoguer agriculture et société, et de porter l'excellence des produits et services fermiers.

Accompagner les agriculteurs dans la diversification de leurs activités et le développement de leurs revenus

ZOOM SUR

BIENVENUE À LA FERME : À L'ÉCOUTE DES ADHÉRENTS

Réseau des Chambres d'agriculture



Bienvenue à la ferme conduit régulièrement des enquêtes auprès de ses adhérents afin de mieux les connaître et répondre à leurs attentes.

Lors de la dernière enquête, le réseau présente toujours **une grande diversité de profils**. La place des femmes dans ce réseau est particulièrement importante (58 %). 37% des adhérents sont issus d'une reconversion (hors du milieu agricole). Les adhérents sont également majoritairement tournés vers les signes officiels de qualité ou une certification environnementale (58%) et en moyenne 47% de leur chiffre d'affaires est réalisé en circuit court ou activité d'agritourisme.

Cet observatoire permet également d'identifier les axes d'amélioration attendus et donc d'adapter l'offre aux besoins : développement de partenariats, modernisation de la marque et de la communication, simplification des procédures.

DÉVELOPPER L'AGRITOURISME

Réseau des Chambres d'agriculture



Sur le plan national, les Chambres d'agriculture ont identifié le besoin de faire connaître et reconnaître l'agritourisme et « Bienvenue à la ferme » au sein du secteur touristique. **Un travail de réseau et de mise en relation important a été initié au cours de la mandature auprès des acteurs gouvernementaux** (Comité Filière Tourisme) **et institutionnels** (Atout France, ADN Tourisme, ADEME...). **Un Guide technique et réglementaire de l'agritourisme a également été rédigé et diffusé au réseau des Chambres.**

Au niveau régional, des rapprochements s'opèrent entre les Chambres d'agriculture et les Comités régionaux du tourisme. Ainsi **l'Occitanie conduit depuis 2022 un observatoire de l'agritourisme en partenariat avec le CRT et la Région.**



5 500

Points de vente à la ferme



700

Marchés de producteurs par an sur toute la France



50

Drive Fermiers qui alimentent 79 points de retrait sur toute la France

Accédez au podcast



PARTENAIRES BIENVENUE À LA FERME :

3 407

agriculteurs partenaires de points de vente à la ferme



606

agriculteurs partenaires Fermes and Co

5

magasins Fermes and Co

CIRCUITS COURTS ET ALIMENTATION DE PROXIMITÉ



26

magasins de producteurs adhérents

19

drives fermiers

543

agriculteurs partenaires de magasins de producteurs adhérents

543

agriculteurs partenaires de drives fermiers

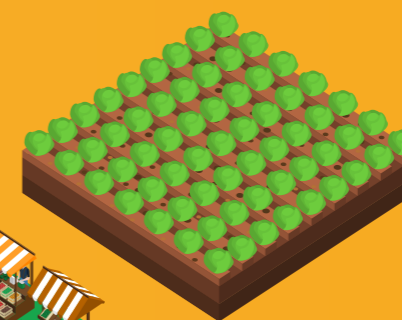


5 581

agriculteurs adhérents à Bienvenue à la Ferme

60%

d'adhérents Bienvenue à la Ferme sous signe officiel de qualité ou en certification environnementale



ALIMENTATION DE PROXIMITÉ

4

projets déposés au niveau européen et national concernant l'alimentation humaine, les circuits courts et la distribution



Créer plus de valeur dans les territoires



Développement forestier et agroforestier



Jérôme Mathieu
Président référent

Bilan

Les Chambres d'agriculture conseillent les propriétaires forestiers, les agriculteurs et les collectivités afin d'adapter leurs **projets de plantation, de planification de gestion ou encore de valorisation de leurs arbres** aux objectifs des porteurs de projets. Cette dernière mandature a été marquée par la professionnalisation du réseau des conseillers forestiers et agroforestiers aussi bien sur le plan des compétences qu'au niveau des outils dont il dispose.

Le contexte actuel et **l'évolution des politiques publiques en faveur de l'arbre** (réglementation, aides à la plantation, valorisation du carbone stocké...) ont amplifié le phénomène déjà identifié de multiplication des demandes de porteurs de projets désireux de développer ou de mieux gérer leurs arbres. Pour répondre à ces besoins, le réseau des Chambres s'est étoffé et compte aujourd'hui **plus de 150 conseillers qui disposent d'une offre de formation adaptée aux différents profils** (6 formations prioritaires labellisées DAS 12).

La professionnalisation du réseau est aussi passée par **le développement d'outils adaptés** mis à disposition du réseau. Deux applications NosTerritoires ont été mises en production depuis 2020 : l'application PGDSAF permet de planifier la gestion des arbres hors forêt d'une exploitation ou d'un territoire (biomasse, marché carbone, labellisation du bois bocager...) et NosTerritoires Forêt permet de réaliser des compte-rendus cartographiques d'une surface boisée à destination des propriétaires.

La mandature 2019 - 2024 a également **vu le réseau se structurer** notamment via l'organisation de 4 séminaires. Ces événements sont l'occasion de **favoriser les échanges** et l'émergence de projets inter-Chambres. Cela a permis, entre autres, de **capitaliser les références** existantes sur **les pratiques agroforestières en élevage** ou encore d'**adapter des méthodes d'estimation du carbone stocké par les haies**.

Les Chambres d'agriculture consolident leur place d'acteur majeur du développement forestier et agroforestier

ZOOM SUR

PGDSAF : ACCOMPAGNER LA GESTION DURABLE DES HAIES

Réseau des Chambres d'agriculture



NOSTERRITOIRES FORÊTS : POUR GÉRER LE BOIS EN FORÊT

Chambres d'agriculture du Grand-Est



En 2020, **le réseau s'est mobilisé pour qu'une application harmonisée au niveau national soit mise à disposition des conseillers** afin de proposer un accompagnement adapté aux agriculteurs et collectivités souhaitant mieux gérer et valoriser leurs arbres hors forêt.

L'application permet de réaliser des plans de gestion durable des haies et des diagnostics à l'échelle d'un territoire. La réalisation d'un PGDH est la première étape vers la labellisation (Label Bas Carbone, Label Haie...).

L'intégration de l'outil PGDSAF dans les démarches de labellisation Haie a été obtenue en 2022 (unique démarche donnant accès au Bonus Haie de la PAC).

Aujourd'hui, **plus de 90 conseillers sont formés et ont accompagné plus de 190 porteurs de projets depuis 2020.** Une nouvelle version, adaptée aux besoins et plus ergonomique, vient d'être mise en production.

Durant la période du COVID, **le sigiste de la CA88 s'est mobilisé pour répondre à la demande des conseillers du département d'avoir un outil informatique adapté au métier de conseiller forestier des Chambres d'agriculture** – Il a produit une v0 d'une application.

En 2021, la CA88 est lauréat de l'AAP2021 FNSP2, pour le développement d'une V1 de l'outil NosTerritoires Forêts.

Un groupe de travail mobilisant les responsables des services communs VBT et des agents des régions Grand Est, AURA et Nouvelle-Aquitaine a contribué à développer le cahier des charges de l'application.

En 2022, la CA88 est lauréat de l'AAP2022 FNMPP2 pour le développement de la V6 de l'application, la création d'un observatoire national mobilisant les données des conseillers forestiers du réseau, et le développement de l'application mobile de NosTerritoires Forêts.

En 2023, les agents du groupe de travail utilisent l'application de manière courante.

En 2024, un plan d'action pour la formation de l'ensemble des conseillers forestiers du réseau doit permettre à l'ensemble du réseau d'adopter l'outil d'ici la mi-2025.

235 conseillers

formés sur les sujets forêts et agroforesterie pendant la mandature

3 098,49 ha de forêt

couvertes par un diagnostic réalisé via l'application NosTerritoires Forêts

191 plans de gestion durables

réalisés avec l'outil PGDSAF

2 282 Km de haies

couvertes par un plan de gestion PGDSAF

Développement forestier

Accédez au podcast

Agroforesterie

Accédez au podcast



Créer plus de valeur dans les territoires



Agriculture urbaine



Christophe Hillairet
Président référent

Les Chambres d'agriculture consolident leur accompagnement des projets d'agriculture urbaine professionnelle

Bilan

Les Chambres d'agriculture proposent des accompagnements aux porteurs de projets, depuis la définition de leur projet jusqu'à l'installation et au suivi technique, en passant par des études préalables. La présence de conseillers Installation et de conseillers Territoires dans les Chambres d'agriculture permet d'aborder plus facilement les deux types de publics que sont les porteurs de projets privés et les collectivités.

Dans un contexte de développement de l'agriculture urbaine **le pilotage du Réseau mixte technologique "Agricultures urbaines" par la Chambre d'agriculture de l'Ain renforce la visibilité des Chambres d'agriculture au sein des acteurs du sujet.**

Au cours de la mandature, **les Chambres d'agriculture ont précisé leur offre d'accompagnement TERRALTO et PROAGRI** destinée aux porteurs de projets en agriculture urbaine et aux collectivités.

Elles ont également **dressé une cartographie des acteurs de l'agriculture urbaine et élaboré une typologie des fermes urbaines.** Celles-ci serviront de base à la capitalisation de références technico-économiques afin de fournir des informations toujours plus précises aux porteurs de projets et les aider dans leurs choix.

ZOOM SUR

CARTOGRAPHIE ET TYPOLOGIE DES FERMES URBAINES

Chambres d'agriculture Ile de France, Pays-de-la-Loire, Ain



Un projet porté par la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, en lien avec les Chambres d'agriculture de l'Ain et des Pays de la Loire a permis d'élaborer **une typologie de l'agriculture urbaine professionnelle qui servira de base au réseau des Chambres d'agriculture pour capitaliser des références et renforcer ses activités de conseil. Trois grands types d'agriculture urbaine ont été distingués** : l'agriculture périurbaine, l'agriculture urbaine marchande à vocation productive (micro-ferme urbaine en pleine terre et micro-ferme urbaine technologique), l'agriculture urbaine multi-fonctionnelle ou servicielle (agriculture urbaine sociale et solidaire et entreprises de service en agriculture urbaine).

CONTRIBUTION ACTIVE AUX TRAVAUX DU RMT

Réseau des Chambres d'agriculture



Plusieurs Chambres d'agriculture contribuent activement à la co-animation d'axes de travail du RMT animé par la Chambre de l'Ain.

En 2024, Chambres d'agriculture France, Terres en villes et Plante&Cité, se sont associées pour travailler sur la prise en compte de l'agriculture urbaine dans les politiques publiques des collectivités au travers de trois études de cas à Nantes, Lyon et Saint-Etienne.

La Chambre d'agriculture de Région des Pays de la Loire a, quant à elle, travaillé sur l'évaluation de la production et de la biodiversité sur le Démonstrateur d'agriculture urbaine de la Chambre en comparaison d'une exploitation péri-urbaine en plein champ. Ces travaux ont été valorisés lors du séminaire du RMT en octobre 2023 et les livrables seront disponibles sur le site internet.



59

Projets d'agriculture urbaine accompagnés depuis 2019



28

Conseillers formés aux enjeux de l'agriculture urbaine

Accédez au podcast



Créer plus de valeur dans les territoires



Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités



Arnaud Delestre
Président référent

Bilan

Durant les 6 années de la mandature, le réseau des Chambres d'agriculture a travaillé sa structuration afin de mieux répondre aux enjeux et attentes des acteurs du territoire. Les Chambres proposent une offre de services commune destinée aux collectivités, TERRALTO, en assurant toujours plus de proximité, en recrutant de nouveaux profils, en structurant et en sécurisant les relations initiées.

Le réseau a renforcé son expertise sur des sujets historiques de partenariat avec les acteurs des territoires : foncier, urbanisme, aménagement, développement local ou approvisionnement de la restauration collective en produits locaux.

Le réseau s'est également **positionné sur des sujets nouveaux, portés par l'actualité et les attentes sociétales en développant des nouvelles compétences** : énergie et photovoltaïque, gaspillage alimentaire, économie circulaire et gestion des déchets, etc. **L'élargissement du périmètre d'actions des Chambres a eu pour effet d'ouvrir la voie à des échanges et partenariats inédits** à l'image des relations avec les PETR, les syndicats de bassin ou de déchets ou encore les acteurs de l'aide alimentaire ; et ce, tout en consolidant les alliances avec des acteurs historiques telles que les collectivités.

Les deux rencontres, durant la mandature, avec l'ensemble des EPCI en est une excellente illustration.

S'investir dans les territoires : une ambition réussie pour des Chambres à l'expertise renforcée et reconnue

ZOOM SUR

LES CHAMBRES AU CŒUR DES DÉMARCHES ERC

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture ont démontré leurs compétences pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans la démarche « Éviter – Réduire – Compenser », notamment, en réalisant les études préalables agricoles. Celles-ci déterminent le potentiel économique qu'il convient de compenser.

La journée « ERC : Émergence des compensations collectives agricoles » qui a réuni 57 participants à Chambres d'agriculture France visait à faire le point après quelques années de déploiement de la politique publique, sur les méthodes, outils et acteurs à mobiliser pour faciliter l'émergence de mesures de compensations collectives agricoles à l'échelle d'un territoire.

DU RNPAT AU RÉSEAU FRANCE PAT

Réseau des Chambres d'agriculture



Après plus de 6 années de co-pilotage du projet financé par le FEADER, le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT), **Chambres d'agriculture France avec son partenaire Terres en villes, soutenus par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et l'ADEME, déploient le réseau France PAT**, appelé par la loi Climat & Résilience. Articulé autour d'une plateforme numérique, **ce réseau propose un certain nombre de services** : mise en synergie des porteurs de PAT ; constitution d'un Observatoire pour suivre le déploiement et la dynamique des projets ; construction d'outils (Boîte à ressources, identification des financements disponibles) ; animation des réseaux de PAT dans les régions ; organisation d'un temps fort annuel « Le Carrefour des PAT ».



Plus de **40**

Plateformes logistique dont les Chambres sont partenaires



70

Groupes techniques nationaux organisés sur la mandature (foncier, énergie, territoires, filières alimentaires de proximité)

Accédez au podcast

FORÊT

1 395 025 m³
de bois mobilisables en forêt
de 2019 à 2023

123
conseillers impliqués dans
les programmes régionaux de
valorisation du bois

AGROFORESTERIE

253 868 m³
de bois mobilisables en
agroforesterie de 2019 à 2023

126
conseillers et animateurs qui
interviennent sur l'agroforesterie

PROJETS DE TERRITOIRES

AGRICULTURE URBAINE

59
projets d'agriculture urbaine
accompagnés sur la mandature

PROJETS AVEC LES COLLECTIVITÉS

72 %
de PAT accompagnés

1/3
des intercommunalités rencontrées chaque année

PROJET DE FILIÈRES

859
projets de filières accompagnés
sur la mandature

14
projets déposés au niveau
européen et national concernant
les chaînes de valeur et la bioéconomie

MÉTHANISATION ET ÉNERGIE

35
projets de méthanisation accompagnés

705
éleveurs formés sur la méthanisation

Axe 3

Faire dialoguer agriculture et société



Représentation et mission consulaire

p. 56



Communication

p. 58



Faire dialoguer agriculture et société

Représentation et mission consulaire



Sébastien Windsor
Président référent

Les Chambres d'agriculture contribuent aux politiques agricoles de demain à partir de solutions du terrain

BILAN

A travers leur mission consulaire, les Chambres d'agriculture apportent régulièrement leurs avis et analyses auprès de l'État et des parlementaires sur des lois ayant un impact pour les agriculteurs et les territoires. Elles contribuent également au débat politique en publiant des manifestes en amont des élections locales, nationales et européennes.

Face aux nombreux et nouveaux enjeux et aléas auxquels les exploitations doivent faire face, **les Chambres d'agriculture sont pleinement impliquées dans la création d'un cadre politique favorable aux transitions de systèmes.** Le réseau a contribué à la création de mesures de transition dans la PAC 2023-2027 afin d'aider financièrement les agriculteurs et éleveurs qui souhaitent intégrer dans leur exploitation des pratiques bas carbone ou gagner en autonomie protéique. Déjà 6 régions proposent ces mesures sur leur territoire.

Grâce à leur expertise et leur connaissance du terrain, **les Chambres d'agriculture effectuent très régulièrement des simulations d'impacts économiques lors des travaux préparatoires d'une nouvelle réglementation.** Ces simulations permettent de fournir des éléments de réflexion objectifs et étayés aux élus de la profession, au gouvernement et aux interlocuteurs européens. Ce fut par exemple le cas des travaux préparatoires de la PAC 2023-2027.

Les Chambres d'agriculture portent la voix et les attentes des agriculteurs auprès des pouvoirs publics et des acteurs des territoires sur tous les grands enjeux de société et économiques qui touchent l'agriculture. Ce fut notamment le cas fin 2023 lorsque l'ensemble des Présidents des Chambres ont adopté une stratégie commune de développement encadré de l'agrivoltaïsme. Relayée dans la presse, cette stratégie fut également partagée avec la Ministre de la transition énergétique.

ZOOM SUR

EXPERTISE ÉCONOMIQUE POINTUE ET RÉGULIÈRE

Réseau des Chambres d'agriculture



Entre 2020 et 2023, les experts en économie de Chambres d'agriculture France ont produit plus de 100 analyses économiques et notes de conjonctures, mises à disposition gratuitement tous les mois sur le site internet national. Les sujets sont variés, d'actualité et toujours en lien avec les grandes problématiques agricoles nationales, européennes voire mondiales. Ces travaux permettent à chacun de mieux comprendre les enjeux actuels et futurs du monde agricole et fournissent des informations objectives aux élus pour leurs réflexions.

Des analyses et prospectives sont menées sur les enjeux économiques de filières françaises, les impacts sur le secteur agricole de conjonctures et crises mondiales ou de décisions politiques, les accords de libre-échange impactant la France, les comportements alimentaires et enjeux autour de la souveraineté.

DÉVELOPPEMENT DE DYNAMIQUES LOCALES

Chambres d'agriculture des DOM et Occitanie



Les Chambres d'agriculture jouent un rôle prépondérant dans la mise en relation des différents acteurs territoriaux dans le but d'accroître les collaborations sur les grands enjeux auxquels les agriculteurs font face. Ainsi, **en 2023**, pour la première fois, **les Chambres ont réuni les acteurs de la recherche, de l'innovation et des filières de l'ensemble des outre-mer. L'objectif : provoquer une mobilisation générale des experts et décideurs pour accompagner le secteur agricole dans son adaptation au changement climatique.**



107

Lettres économiques, notes de conjonctures et analyses et perspectives publiées en 4 ans



122

Délibérations adoptées par les Chambres d'agriculture sur les enjeux de l'agriculture depuis 2 ans



Accédez au podcast



AXE 3 Faire dialoguer agriculture et société

Communication



Christophe Hillairet
Président référent



Luc Servant
Président référent

BILAN

Depuis 2019, le réseau des Chambres d'agriculture s'est structuré, organisé et coordonné pour améliorer le dialogue entre agriculture et société.

En interne, le réseau s'est doté d'outils communs de communication comme les podcasts ou encore un guide sur la gestion de la communication de crise. Les Chambres ont aussi **construit et animé des formations à la communication sur l'agriculture auprès des élus et collaborateurs.**

Le réseau a également **produit et mis à disposition des agriculteurs de nombreux outils et supports pour mieux parler de leurs métiers, usages et pratiques aux publics non agricoles.**

Chaque année, **le réseau mène de grandes actions de communication sur des sujets agricoles auprès du grand public.** Ce fut le cas de la **campagne digitale sur les transitions en agriculture** avec pour objectif de faire évoluer la perception de la société envers les agriculteurs en leur montrant la réalité de ce métier. Les Chambres ont créé **un outil d'animation « C'bon pour le climat »** visant à sensibiliser le grand public sur les pratiques d'adaptation ou d'atténuation au changement climatique mises en place par les agriculteurs et accompagnés par des conseillers du réseau. **Plus de 1200 quiz effectués sur le SIA 2024 !**

De plus, **les Chambres mobilisent des agriculteurs Bienvenue à la ferme afin de participer aux Journées Nationales de l'Agriculture, en ouvrant leurs portes au grand public** : plus de 300 agriculteurs en 2023.

Enfin, **le 100e anniversaire du réseau des Chambres en cette dernière année de mandature est l'occasion de valoriser le lien historique qui existe entre les Chambres d'agriculture, les agriculteurs, les élus et les pouvoirs publics** ; de souligner l'engagement indéfectible des Chambres auprès des agriculteurs ; de reconnaître le travail accompli, célébrer les réussites, fédérer et soutenir l'ensemble des acteurs en partageant une vision d'avenir. Car OUI, l'agriculture a de l'avenir !

Aux côtés des élus, collaborateurs et agriculteurs pour dialoguer avec la société

ZOOM SUR

CRÉATION D'UNE CHAÎNE NATIONALE DE PODCASTS

Réseau des
Chambres d'agriculture



Média plébiscité par le grand public ces dernières années, **les Chambres se sont emparées des podcasts et se sont coordonnées sur une stratégie de contenu et de diffusion pour un impact optimal des actions de communication.** En 2023, une centaine de communicants du réseau ont été sensibilisés et/ou formés par un comité éditorial via des ateliers, webinaires et formations dédiés.

Une chaîne nationale a ainsi été produite, contenant 6 émissions de 4 régions participantes : 100 épisodes externes et 10 épisodes internes ont déjà été mis à disposition.

Outil facile d'appropriation, déclinable sur de nombreux supports digitaux (site web, newsletter, réseaux sociaux), **ces podcasts donnent la parole aux agriculteurs, élus et collaborateurs sur leurs métiers et la façon dont ils répondent aux enjeux de l'agriculture de demain.**

PLATEFORME DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Réseau des
Chambres d'agriculture



Cette plateforme créée en 2023 a pour objectif de mettre à disposition des agriculteurs différents outils et tutos pour faciliter la communication auprès du grand public. Ces supports imprimés ou digitaux sont prêts à l'emploi et issus d'initiatives des Chambres d'agriculture et de leurs partenaires. On en compte une vingtaine à date. Parmi eux : la marque #Aimetonagri destinée à parler positivement de l'agriculture, la campagne « Mes voisins sont agriculteurs », un kit destiné aux agriculteurs pour une communication positive de proximité.

Mise à disposition en accès libre, cette plateforme nécessite une contribution régulière de tout le réseau.

La prochaine étape consiste à la mise en place d'un plan de communication à court et moyen terme.

 **Accéder à la plateforme**



6 242

personnes formées à la communication positive envers un public non agricole depuis 5 ans



plus d'1 million

de vues des publications Instagram dans le cadre de la campagne sur les Transitions réalisée par les Chambres



plus de 100

Podcasts en ligne sur la chaîne nationale

 **Accédez au podcast**

Axe 4

S'appuyer sur une organisation rénovée

DSM - Développement des Services Marchands p. 62

DQS - Démarche Qualité des Services p. 64

RESOLIA - Déployons nos talents p. 66

Fonctionnement du réseau p. 68



DSM - Développement des Services Marchands



Christophe Hillairet
Président référent DSM

Aux côtés des Chambres d'agriculture pour développer les prestations adaptées aux besoins des clients

BILAN

Le service commun DSM a conforté durant la mandature son rôle de centre de ressources Marketing et Commercial au service du réseau.

Le service commun DSM a poursuivi son accompagnement pour structurer les approches marketing des Chambres par l'organisation de séminaires d'échanges de pratiques sur la relation client, l'élaboration de plans marketing, la conduite d'enquêtes clients, ou la mise en place d'outils de pilotage des ventes.

Le service DSM a également **renforcé son appui à la promotion des offres de services du réseau** ; en clarifiant le positionnement des marques commerciales PROAGRI, PROVITI, TERRALTO ; en participant aux salons nationaux, comme le SIMA et le Salon des Maires, mais aussi via un soutien financier aux salons régionaux, et la mise à disposition d'un guide pratique ; en mettant à disposition des kits de communication mutualisés ; en renforçant la visibilité des marques et outils nationaux sur les réseaux sociaux.

La stratégie de marketing et de communication digitale du réseau fixée par les élus professionnels en 2021, **a ouvert la voie à des chantiers d'envergure tels que la modernisation des sites internet, la proposition de commandes et de paiements en ligne, et la prise de rendez-vous en ligne.** Cette modernisation des modalités de contact et de travail permet d'améliorer et de faciliter les liens avec les agriculteurs et leur accès aux services proposés par DSM.

Durant la mandature, plusieurs offres de services ont été mutualisées via DSM : les prestations de conseil MesMarchés, le site d'information réglementaire info-reglementaire.proagri.fr et de nombreuses solutions numériques à destination des agriculteurs et des conseillers, à commencer par MesParcelles, produit phare de DSM.

ZOOM SUR

LA PLATEFORME DE SERVICES MESPARGELLES

Réseau des Chambres d'agriculture



Durant cette mandature, MesParcelles est devenu le n°1 des solutions de gestion des parcelles agricoles.

Afin d'améliorer l'expérience utilisateurs et les services fournis, **des évolutions techniques et ergonomiques majeures ont été conduites**, comme la refonte de l'interface cartographique ou la nouvelle application smartphone. **MesParcelles a aussi concrétisé sa stratégie de plateforme de services tout en un**, en développant les interopérabilités avec les outils de l'élevage, les consoles « tracteur », les données météo. **En parallèle, de nombreux services connectés ont été développés**, notamment des outils d'aide à la décision, accessibles à tous, y compris à des agriculteurs non abonnés. Parmi eux, les OAD phyto tels qu'Optiprotect, Décitrait, Miléos, ainsi que MesSatimages, qui permet d'optimiser la fertilisation azotée.

UN SERVICE NATIONAL PRODUITS NUMÉRIQUES

Réseau des Chambres d'agriculture



Pour accélérer la conception et la distribution de solutions numériques et faciliter ainsi le travail des agriculteurs, **une nouvelle équipe nationale constituée de chefs produits a été mise en place en 2023.**

Outre le pilotage des outils déjà gérés par le service DSM tels que MesParcelles, MesSatimages, MaCave, MesCertifications HVE et MonSimulateurPAC, la nouvelle équipe s'est vue confier la reprise des outils Gestéa, ou encore MonCSP et MonProjetAgricole tous deux déployés en 2023.

Par ailleurs, **afin d'accroître la création de valeur sur les exploitations agricoles, l'équipe a construit une première offre Data MesParcelles « parcellaire et traçabilité »**, développée dans le respect des consentements éclairés des agriculteurs, et en s'appuyant sur l'architecture technique d'Agdatahub.



40 640

clients utilisateurs de MesParcelles en 2023
soit +26% depuis 2019



1 560

abonnés sur les pages Facebook et X de MesParcelles
Soit + 220% depuis 2019



4

participations au Salon des Maires et des Collectivités Locales pour valoriser les offres TERRALTO



DQS - Démarche Qualité des Services



Christophe Hillairet
Président référent DQS

Une démarche qualité pour être au plus près des besoins du monde agricole

BILAN

Au profit de la stratégie fixée par les élus professionnels, la Démarche Qualité Performance contribue à optimiser le fonctionnement des Chambres pour satisfaire au mieux les besoins des agriculteurs et collectivités. Si depuis plus de 20 ans le réseau des Chambres d'agriculture était engagé dans une démarche qualité, cette mandature fut celle d'**une évolution nécessaire vers une démarche plus agile et souple, en résonance avec les besoins du monde agricole.** Initié en 2019, le projet a vu le jour avec la mise en place effective d'un nouveau référentiel en mars 2021.

Les Chambres ont également fait le choix de s'organiser collectivement pour servir au mieux les collectivités et les agriculteurs. En effet, au travers d'un **nouveau référentiel d'engagement de service certifié AFNOR**, les Chambres se sont dotées d'un outil au service de fonctions supports plus solides (RH, marketing, communication, prise en compte de vos demandes...), alignées avec la stratégie mise en place par le réseau. L'optique, elle, reste inchangée et demeure la satisfaction des clients du réseau.

À travers ses engagements, le réseau structure une offre créatrice de valeur ajoutée, innovante, qu'il questionne au regard des besoins des territoires avec la volonté d'appréhender globalement les problématiques des exploitations. Ces engagements s'inscrivent également dans la volonté de maintenir un lien durable et de confiance avec ses clients.

À travers son référentiel d'engagement de service, le réseau des Chambres se positionne comme un acteur clé pour faciliter la vitalité de l'agriculture et des territoires.

ZOOM SUR

DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL

Réseau des
Chambres d'agriculture



Pour satisfaire les agriculteurs et collectivités et mettre en place les nouveaux engagements du réseau, il a fallu construire un dispositif d'accompagnement aux changements à destination des Chambres.

Depuis 2021 et la mise en œuvre du référentiel, ce soutien se traduit par 50 appuis individuels sur site, 85 jours d'accompagnement régionaux, 25 webinaires thématiques, 150 audits internes, 5 accompagnements sur-mesure, 2 séminaires.

Chacune de ces étapes ont été autant de moyens pour outiller le réseau et répondre au plus près des préoccupations.

UNE ENQUÊTE DE GRANDE AMPLEUR

Réseau des
Chambres d'agriculture



Dans le cadre des engagements liés au référentiel qualité du réseau, **une grande enquête a été menée auprès des agriculteurs à l'automne 2022. Ils ont été plus de 33 500 à nous répondre** pour interroger nos pratiques et la manière dont nous pouvons améliorer nos accompagnements. **Cette enquête portait sur la qualification de la relation que nous entretenons avec eux et la valeur ajoutée de notre offre.** Si le service avait jusque-là pour habitude d'administrer chaque année une enquête, celle-ci fut la première au regard du nouveau référentiel. Ainsi, nous avons dessiné de nouvelles pistes de progrès pour rester au plus proche des préoccupations des agriculteurs et des collectivités.



86%

des agriculteurs
recommandent les services
de leur Chambre d'agriculture



70

Chambres
adhèrent aujourd'hui à la même
démarche qualité du réseau



RESOLIA - Déployons nos talents

BILAN



Gilbert Guignand
Président référent Resolia

RESOLIA conçoit et produit des formations destinées aux 8 000 collaborateurs des Chambres d'agriculture, pour actualiser et développer leurs compétences, dans la diversité de leur métier.

Chaque année, près de 6 000 stagiaires bénéficient ainsi d'une offre riche de 260 titres qui couvrent :

- l'expertise et l'innovation technico-économique des productions végétales et animales
- le raisonnement stratégique des exploitations
- l'intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques
- les contributions de l'agriculture à la vie des territoires
- la réponse aux exigences des missions de service public incombant aux Chambres d'agriculture
- les évolutions des fonctions support et de gestion interne
- le management de projets et des équipes, le pilotage de nos établissements publics.

Afin de compléter son offre par des expertises spécifiques, RESOLIA travaille avec des organismes techniques spécialisés en productions végétales et animales, et en environnement.

RESOLIA participe également à des projets de Recherche et Développement, de dimension nationale ou européenne, pour fluidifier le transfert des résultats de ces projets auprès des conseillers agricoles et faire évoluer les ressources pédagogiques de ses formations.

La mandature actuelle a fortement poussé les Chambres à faire réseau et à travailler collectivement pour résoudre les enjeux de demain. En ce sens, RESOLIA a produit pour le réseau un même parcours de formation dédié à tous les collaborateurs nouvellement recrutés. Il propose et assure des formations à la prise en main des applications numériques communes à tous les établissements, ainsi que des formations pour répondre aux besoins identifiés comme prioritaires au sein des stratégies fixées par les élus.

Former nos collaborateurs en continue pour améliorer, renouveler et innover nos approches et nos conseils

ZOOM SUR

FORMATIONS CERTIFIÉES, DE QUALITÉ ET INNOVANTES

Réseau des Chambres d'agriculture



CRÉATION DE LA FORMATHÈQ'CA

Réseau des Chambres d'agriculture



Suite à la réforme de la formation de 2018, **la certification Qualiopi est devenue obligatoire en janvier 2022** pour les tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

Depuis 2022, RESOLIA est donc certifié Qualiopi.

En phase avec la politique qualité du réseau, RESOLIA a également adopté la Démarche Qualité Performance, qui contribue à optimiser son fonctionnement pour satisfaire au mieux les besoins des Chambres d'agriculture.

En 2020, la crise liée au Covid a été un tournant dans l'expansion de l'utilisation du digital dans les formations aux conseillers. Aujourd'hui l'offre de RESOLIA s'est diversifiée en proposant des formations hybrides mixant le présentiel et les solutions digitales, en synchrone ou asynchrone.

Fin 2019, les élus Chambres ont fixé pour mission à RESOLIA de mettre à disposition et d'administrer une plateforme numérique de partage de ressources digitalisées et de formations à distance pour toutes les Chambres d'agriculture. L'objectif visé est un gain de performance et le développement de formations innovantes à destination des actifs agricoles grâce à une mutualisation des ressources.

Ainsi, **en 2021, a été lancée la Formathèq'CA. Dès 2023, plus de 4 500 connexions ont été enregistrées**, en particulier pour la réalisation des formations liées à Certicrea, Certiphyto, MesParcelles et Picasol.

En 2024, cette dynamique se poursuit avec le renouvellement de Certicrea, du Certiphyto et la mise à disposition de nouveaux contenus, notamment liés à la PAC ou encore à l'adaptation au changement climatique.



6 000

stagiaires

chaque année, en moyenne, ont bénéficié d'une formation RESOLIA



plus de **80 %**

taux de satisfaction des stagiaires des formations RESOLIA



30 %

taux de renouvellement annuel des formations prioritaires pour le projet stratégique national des Chambres



Fonctionnement du réseau



Sébastien Windsor
Président de Chambres
d'agriculture France

Une nouvelle organisation pour renforcer la qualité de notre accompagnement

BILAN

Durant les six dernières années, les Chambres d'agriculture ont mené une large **transformation** de la gouvernance du réseau. C'est tout d'abord la première fois que les Chambres d'agriculture se réunissaient autour d'un projet commun, construit collectivement : le projet stratégique du réseau.

Ce Projet stratégique, adopté en 2019, a été rapidement complété par un **Contrat d'objectifs et de performance** signé avec l'État en 2021, apportant ainsi des précisions sur les ambitions et objectifs partagés entre l'État et les Chambres. Parmi les réformes les plus notables en termes d'**organisation** durant ce mandat, on peut notamment citer la création des Chambres de Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire et Charente-Maritime-Deux-Sèvres.

Le **fonctionnement** de notre réseau a aussi été largement rénové, notamment à travers la capacité nouvelle, donnée à Chambres d'agriculture France par ordonnance, d'assurer un pilotage et un suivi du réseau.

Enfin, l'année 2025 verra la création d'un **comité national des parties prenantes des Chambres d'agriculture** dont la mission sera notamment d'éclairer le réseau sur ses choix stratégiques et les orientations prises par les élus de la prochaine mandature, notamment dans le cadre plus large de la finalisation et de la mise en œuvre de notre stratégie de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

ZOOM SUR

UNE GESTION PROACTIVE DES RESSOURCES HUMAINES

Réseau des Chambres d'agriculture



Treize accords nationaux ont été signés sur les deux dernières années alors que seulement trois l'avaient été sur la précédente décennie. Parmi eux, quelques accords notables constituent une réelle avancée permettant de conserver et faire progresser les talents du réseau : prime de cooptation, primes variables sur objectif, mobilité inter-chambres, formation professionnelle... et aussi d'autres accords nécessaires pour moderniser notre gestion des ressources humaines : rupture conventionnelle, grilles des emplois, valeur du point... Un programme de travail a été établi conjointement avec les représentants du personnel pour les accords à venir.

UN PILOTAGE DU RÉSEAU PAR LA PERFORMANCE

Réseau des Chambres d'agriculture



Afin d'accompagner les Chambres d'agriculture dans la réalisation des missions qui leur sont confiées, un **pilotage du projet stratégique par la performance a été mis en place**. À cette fin, le réseau s'est doté d'un **système de suivi et de remonté d'indicateurs de résultat** permettant de mesurer l'atteinte des objectifs de chaque région en termes d'accompagnement des agriculteurs et de création de valeur. Ces résultats sont présentés une fois par an dans le cadre d'un « dialogue de gestion » entre Chambres d'agriculture France et les Chambres d'une même région. Ce dialogue permet notamment de partager les difficultés locales et d'élaborer des préconisations d'amélioration de la performance des établissements du réseau.



15

commissions
qui animent et préparent
les décisions du réseau



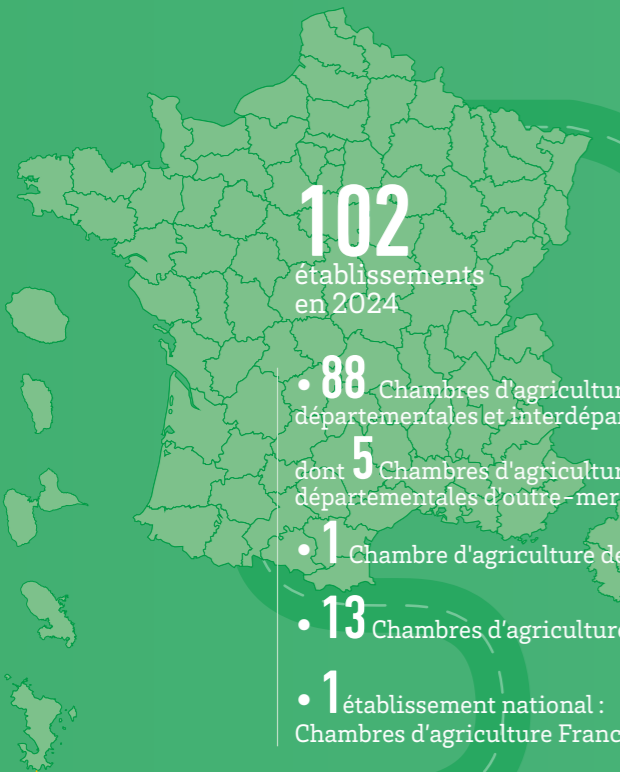
360

délibérations
actant les décisions
du réseau



1

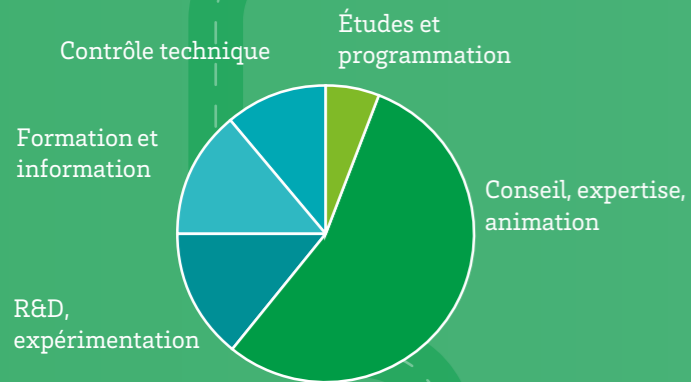
comité
des parties prenantes



8 330 collaborateurs soit 7 900 équivalent temps plein (ETP) :

- **6 600** Cadres et techniciens
- **4 %** ETP-CDA d'Outre-mer
- **8 %** ETP-CRA
- **2 %** ETP-Chambres d'agriculture France

bilan social national 2023



800 millions

d'euros de budget total consolidé

Répartition de la ressource :

- **40 %** Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti (TATFNB) appelée auprès des propriétaires
- **30 %** Prestations assurées auprès des agriculteurs, des entreprises agroalimentaires, des collectivités...
- **30 %** Contrats et conventions (État, collectivités territoriales, Union européenne...)

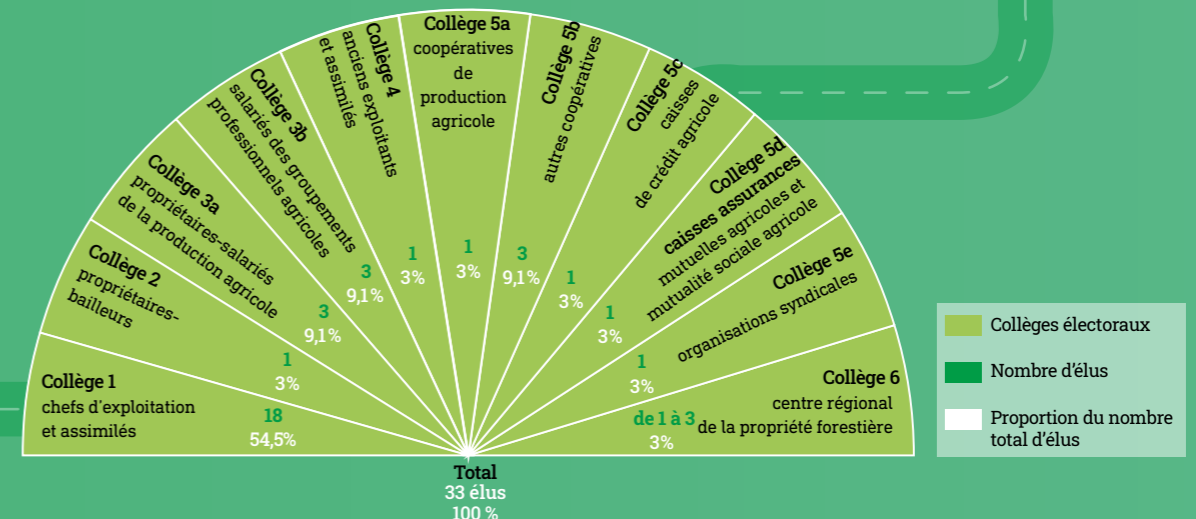
données 2022



Les élections en bref :

- Des élus au suffrage universel tous les 6 ans
- Mixité : chaque liste présente au moins un tiers de candidates en reflet de la sociologie

ORGANISATION



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS COLLÈGES ÉLECTORAUX QUI COMPOSENT LA SESSION D'UNE CHAMBRE DÉPARTEMENTALE

Données des Chambres d'agriculture pour 2017 / *en 2016 / **en 2018

LES INSTANCES DE CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

SESSION



Environ **4**
sessions par an



Composé de chaque président de Chambre d'agriculture départementales, interdépartementales, régionales, et d'Outre-mer

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Environ **4**
Conseils d'administration par an

Composé de :

- membres élus,
- représentants des Chambres départementales, interdépartementales, régionales ou interrégionales de chaque région
- ainsi qu'un représentant pour les Chambres d'agriculture d'Outre-mer

11 COMMISSIONS NATIONALES

qui rendent des avis et formulent des propositions

- Entreprise-Economie
- Productions végétales et systèmes
- Élevage
- Montagne
- Agriculture biologique
- Forêt-Agroforesterie
- Territoires Ruralité et nouvelles agricultures
- Environnement
- Innovation Recherche-Développement
- Formation
- Outre-Mer

BUREAU



Sébastien WINDSOR
Président



Christophe HILLAIRET
Secrétaire général



Christine VALENTIN
1ere Vice-Présidente



François BEAUPÈRE
2e Vice-Président



André BERNARD
Vice-Président



Luc SERVANT
Vice-Président



Gilbert GUIGNAND
Secrétaire adjoint



Philippe NOYAU
Secrétaire adjoint



Arnaud DELESTRE
Secrétaire adjoint



André SERGENT
Secrétaire adjoint



Maximin CHARPENTIER
Membre



Pascal FERET
Membre



Stéphane PAQUET
Membre

ORGANISATION

Institutions professionnelles reconnues par la loi comme établissements publics, les Chambres d'agriculture disposent d'une large autonomie pour conduire des projets, actions et analyses au bénéfice de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement dans tous les territoires.

Les Chambres d'agriculture dans le code rural

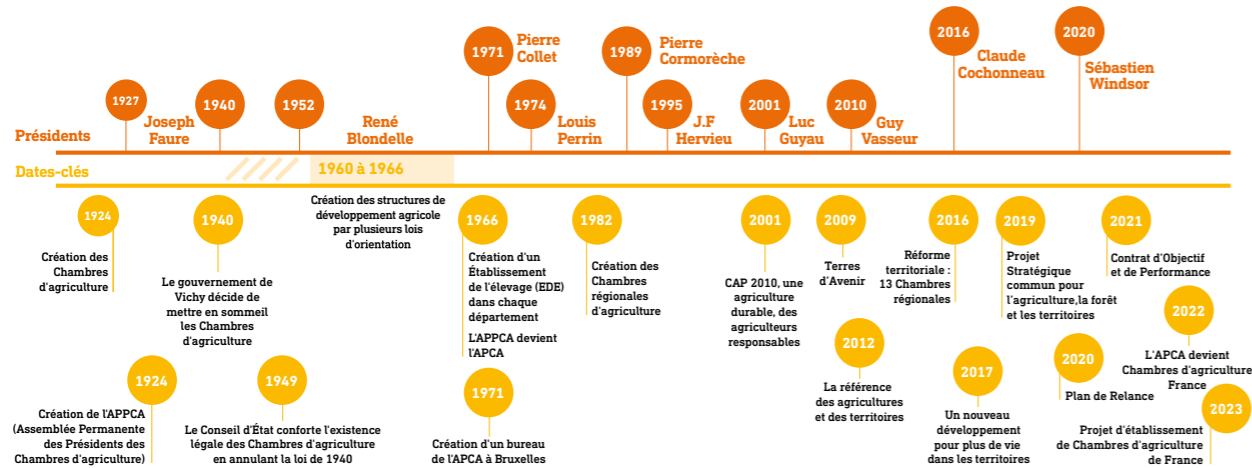
Le réseau des Chambres d'agriculture et, en son sein, chaque établissement, contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Ils contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Ces établissements sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'État et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers.

Extrait de l'article L510-1 (modifié par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014)

L'HISTOIRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



DES MISSIONS ANCRÉES
dans l'histoire agricole, forestière
et environnementale

L'AGRICULTURE, ÇA VOUS PARLE ?



Retrouvez les podcasts des experts des Chambres d'agriculture qui décryptent pour vous l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.



Avec les podcasts des Chambres d'agriculture, plus rien ne vous échappera

Pratiques & innovations agricoles

Economie & perspectives agricoles

Agriculture et territoires d'avenir

S'installer et transmettre en agriculture

Vivre mon métier d'agriculteur

Accédez au podcast

chambres-agriculture.fr



BILAN DE MANDATURE 2019-2025

RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

CONTACTS

Cellule nationale de pilotage du projet stratégique

Yousri Hannachi
yousri.hannachi@apca.chambagri.fr - 01 53 57 10 29

Louis Thiroit
louis.thiroit@apca.chambagri.fr - 06 80 99 41 55

© Photos : Getty images / Chambres d'agriculture / Arekpa - F. Blazquez - Réalisation juin 2024



Retrouvez nos actualités

